

PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

✓ 1

2

3

Nom de l'école : GROUPE SCOLAIRE CORNEILLE

Adresse : 1 ET 2 PASSAGE DES ECOLES 78440 GARGENVILLE

Mail : 0781390m@ac-versailles.fr

Téléphone : 01 30 98 89 26

Date : 07/11/2023

Horaires : 18H – 20H

Présents :

<u>Municipalité :</u>	<u>Enseignants :</u>	<u>ATSEM :</u>	<u>Parents élus :</u>	<u>DDEN :</u>
Mme Grolleau M. Lory	Mme Blondelet – Mme Gessat – Mme Audebert – Mme Murzyniec – Mme Gouet – Mme Gonet – Mme Pescheux – Mme Toulorge – Mme Bourg – Mme Richard – Mme Morisseau – Mme Diabo – Mme Even – Mme Duclos	Mme Mikrut	Mme Many – Mme Bendaoudia – Mme Oussaïd – M. Sargento – Mme Pasquier – Mme Dominguez – Mme Dagut – Mme Bonnefont	

Absents excusés : Mme Tehhoune IEN – M. Bonin DDEN

Ordre du Jour :

- 1- Présentation de l'équipe, effectifs, répartition
- 2- Résultats des élections
- 3- Aides aux élèves en difficulté, RASED, ULIS, présentation du protocole pHARe
- 4- Règlement intérieur de l'école, sécurité, PPMS
- 5- Projets des classes
- 6- Maintenance, ménage, travaux
- 7- OCCE
- 8- Actions A.P.I.

1- Présentation de l'équipe, effectifs, répartition : 1 directrice ,14 enseignantes, 4 A.T.S.E.M et 7 A.E.S.H.

Libellé	Niveaux	Nb d'élèves
CATHERINE PESCHEUX	MS	30
CELINE MORISSEAU	CE2 - CM1	24
CLAIRE WAWRZYNIAK GESSAT	CP	27
CLAUDIA DIABO	GS	28
CLEMENCE GOUET	CM1	25
CORINNE BLONDELET	CP - CE1	25
ISABELLE EVEN	CM1 - CM2	24
JEANNE DUCLOS	PS - MS	30
KARYNE MUSIELINSKI	CM2	30
MAUD TOULORGE	PS - GS	30
NOEMIE MURZYNIC	CE1	26
SOPHIE GONET	CE2	26

2- Résultats des élections

PROCES-VERBAL

Election des représentants des parents d'élèves au conseil d'école

Année scolaire 2023 - 2024

Académie	Versailles
Département	Yvelines
Commune	GARGENVILLE
Type d'école	Ecoles primaires
N°UAI	0781390M

Participation	
Modalité de vote	Exclusivement par correspondance
Nombre d'inscrits	463
Nombre de votants	168
Nombre de bulletins blancs ou nuls	0
Nombre de suffrages exprimés (S)	168
Taux de participation	36.29%

Résultats	
Nombre de sièges à pourvoir (N)	13
Quotient (S/N)	12.92

Répartition détaillée des sièges

Listes	Nombre de candidats (titulaires)	Suffrages obtenus	Sièges attribués au quotient et au plus fort reste	Sièges attribués au candidat le plus âgé	Total	Sièges pourvus
F.C.P.E.						
P.E.E.P.						
U.N.A.A.P.E.						
ASSOC LOCALES NON AFFILIEES	13	168	13		13	13
LISTES PARENTS NON CONSTITUEES EN ASSOC						
LISTES D'UNION						
TOTAL TOUTES LISTES	13	168	13	0	13	13

Nombre de sièges pourvus	13
Nombre de sièges à pourvoir par tirage au sort	0

3- Aides aux élèves en difficulté, RASED, ULIS, présentation du protocole pHARe

Présentation des différentes aides possibles :

LES AIDES DANS LA CLASSE

PPRE

La première aide apportée aux élèves en difficulté a lieu en classe.

Les enseignants se doivent de proposer une pédagogie différenciée qui prend en compte l'hétérogénéité des groupes classes, et ce avec une extrême bienveillance.

Les PPRE : Pour accompagner les élèves en difficultés dans leurs apprentissages, les enseignants peuvent mettre en œuvre des programmes personnalisés de réussite éducative (PPRE). Ces PPRE sont présentés et signés par les parents de l'élève et la directrice de l'école.

	NOMBRE	%
Maternelle		0
CP	5	2
CE1	8	21
CE2	5	14
CM1	6	13
CM2	4	9
TOTAL ECOLE	28	11

A.P.C. : Activités Pédagogiques Complémentaires :

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) proposées aux élèves de l'école maternelle et de l'école élémentaire, en sus des vingt-quatre heures hebdomadaires d'enseignement, doivent être pleinement investies pour soutenir les apprentissages fondamentaux des élèves, **notamment les plus fragiles** et contribuer à la maîtrise de la langue française par tous. Elles sont l'une des modalités à la disposition des professeurs pour répondre aux besoins des élèves dans ce domaine.

APC

	NOMBRE	%
Maternelle	30	26
CP	12	30
CE1	13	33
CE2	13	35
CM1	7	15
CM2	11	24
TOTAL ECOLE	86	35

L'accord parental est demandé; la fréquentation régulière de l'élève est indispensable.

S'ajoutent à ces aides :

5 PAP

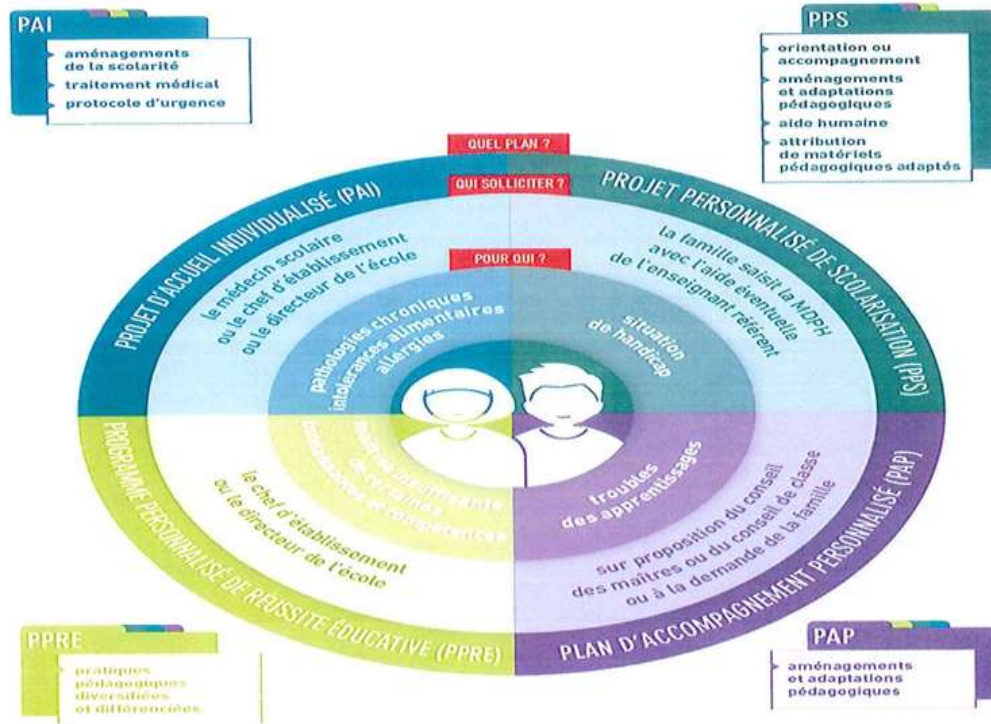
12 PAI

26 PPS

6 A.E.S.H individualisées ou mutualisées accompagnent 14 élèves bénéficiant d'un PPS.

1 A.E.S.H co aide les 12 élèves du dispositif U.L.I.S.

Quel plan pour qui ?



LE R.A.S.E.D

Qu'est-ce qu'un réseau ?

Un Réseau d'aides est un dispositif-ressource de l'Education nationale.

Le RASED de la circonscription de Meulan, piloté par l'Inspectrice de l'Education Nationale, intervient dans les écoles élémentaires et maternelles en fonction des besoins et des priorités.

En complément des aides mises en place par l'équipe enseignante et après avoir collaboré à l'analyse de la situation de l'élève, le réseau peut proposer des aides spécialisées.

A quoi sert le réseau ?

Les personnels du Réseau sont chargés de l'observation, de la prévention et de l'accompagnement des enfants qui rencontrent des difficultés persistantes dans les apprentissages ou de comportement.

L'aide à dominante rééducative (G)
S'adresse à des enfants qui éprouvent des difficultés à répondre aux exigences scolaires. Elle aide à restaurer le désir d'apprendre et l'estime de soi.

L'aide à dominante pédagogique (E)
Permet à l'élève de dépasser les difficultés persistantes qu'il éprouve dans ses apprentissages, de maîtriser méthodes et techniques de travail et de prendre conscience de ses progrès en faisant l'expérience de la réussite.

La psychologue du Rased
participe à la prévention et à l'évaluation des difficultés scolaires au moyen d'outils spécifiques, contribue à l'inclusion des élèves en situation de handicap en liaison avec l'école, les parents et les services de soins, intervient auprès des enfants (bilans, entretiens, observations) après rencontre et autorisation des familles.

Comment le réseau intervient-il ?

Le Réseau intervient à la demande des enseignants, des parents ou des enfants.

L'efficacité de l'aide proposée nécessite l'adhésion de la famille et de l'enfant au projet d'aide.

Les séances, individuelles ou par petits groupes, se déroulent sur le temps scolaire.

Des bilans réguliers sont effectués avec l'enseignant, les parents, l'enfant et le Réseau pour évaluer les effets de l'aide et éventuellement modifier le projet initial.

Toutes les difficultés d'un enfant ne sont pas de la compétence du Réseau qui peut alors jouer le rôle de transition vers des prises en charges extérieures.

L'enseignante spécialisée présente le cadre et la nature de ses interventions.

PHARE

La Directrice présente le décret de 16 août 2023 et rappelle le protocole de circonscription en attendant le protocole national ou plan de prévention. Le déroulement et les objectifs de la journée du 9 novembre, journée de lutte contre le harcèlement scolaire sont expliqués.

4- Règlement intérieur de l'école, sécurité, PPMS

Le règlement intérieur est lu et voté. Les modifications suite au protocole Phare sont identifiées et expliquées. Voir annexe 1 - 2 et 3 (règlement intérieur, charte de la laïcité, protocole pHARE)

Sécurité: PPMS reporté Incendie :

1. Compte rendu de l'exercice de sécurité du 1^{ER} trimestre :

Date de l'exercice : 15/09/23
Nature du signal d'alarme : électrique
Heure de déclenchement de l'alarme : 15h25
Temps écoulé jusqu'à l'évacuation de la dernière personne : 1mn18s
Nombre de personnes concernées par l'exercice :
Elémentaires : Enfants : 193 Enseignants : 10 Autres : 3
Total : 206

ELEM.

1. Compte rendu de l'exercice de sécurité du 1^{ème} trimestre :

Date de l'exercice : 15/09/23
Nature du signal d'alarme : électrique
Heure de déclenchement de l'alarme : 10h05
Temps écoulé jusqu'à l'évacuation de la dernière personne : 1mn
Nombre de personnes concernées par l'exercice :
Elémentaires : Enfants : 88 Enseignants : 3 Autres : 6
Total : 97

MATER.

5- Projets des classes - La directrice rappelle les 3 axes du projet de territoire.

• Liste des projets et actions mis en place durant la première période :

• Toute l'école :

- ELA
- LA GRANDE LESSIVE
- NETTOYONS LA NATURE
- JOURNEE NAH
- MARCHÉ D'HIVER
- SALON AUTOMNAL
- JEUX SOLIDAIRES
- LIRE C'EST PARTIR

• MATERNELLES : médiathèque

- CP : natation – école dehors – ateliers jeux mathématiques – Un poirier m'a dit
- CE1 : ateliers jeux mathématiques -Un poirier m'a dit – cuisine - médiathèque
- CE2 : natation – co intervention David Dagut - Un poirier m'a dit - CME
- CM1 : CME
- CM2 : natation – CME – Un dessin pour Noël

6- Maintenance, ménage, travaux

L'équipe rappelle que le ménage reste problématique.

QUESTIONS DES PARENTS DE L'A.P.I.:

La salle de classe de Mme Morisseau a des fuites lors de pluie, notamment sur le bureau d'un élève. Les travaux sont-ils prévus ? Des travaux d'urgence ont été réalisés. Mais ils ne règlent pas durablement le problème. Un marché est en cours pour une réfection totale de la toiture de l'école.

Concernant la sécurité du portail sur temps périscolaire, est-il prévu une réparation du système ouverture portillon ? Est-il prévu un système visio ? Le système visio existe déjà, mais il a été sous dimensionné par rapport à l'usage très fréquent qui en est fait dans une école. Les services municipaux vont de nouveau intervenir pour tenter d'améliorer le fonctionnement du portail. Il a été rappelé aux animateurs que le niveau du dispositif Vigipirate impose une vigilance renforcée qui implique la fermeture rigoureuse du portail.

La grande lessive est-elle prévue à une date ultérieure ? De même la course ELA est elle prévue ? Ces deux événements n'ont effectivement pas pu se tenir au regard du plan Vigipirate. Un livre numérique des réalisations plastiques des élèves a été néanmoins réalisé et une course d'endurance a été organisée dans la cour. Vous pouvez retrouver les articles sur le site de l'école.

Quels changements sur l'organisation de l'école, l'urgence attentat à t'elle ? La vigilance est renforcée et les événements organisés avec du public et/ou dans des lieux non clos sont proscrits.

Que deviennent les anciens manuels/cahiers ? Sont-ils réutilisés ? Jetés ? Les livres sont régulièrement confiés à des associations pour être expédiés en Afrique. Sur proposition des parents les cahiers peu utilisés en fin d'année seront ramassés pour être continués l'année suivante dans la mesure du possible.

7- OCCE

Depuis la rentrée, il n'y a pas de mouvements sur le compte car nous étions en attente du changement de mandataire. Le changement a été acté depuis début novembre. Les participations des parents vont pouvoir être encaissées et les factures honorées. Un bilan sera fait au prochain conseil d'école. Mme Grolleau annonce que suite à la prise en charge des séances de natation par la GPSEO, le spectacle de Noël est maintenu pour les maternelles.

8- Actions A.P.I.

Bourse aux jouets le 2 et 3 décembre - Opération brioche : 2 dates seront proposées en décembre- Bourse aux livres mars 2024- Objets décorés personnifiés par les élèves: à définir avec l'équipe pédagogique.